

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

Date de la convocation : 12 février 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Aménagement d'un cabinet médical et construction de 2 commerces :
 - attribution des lots
 - demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du plan de relance : « *Pays de la Loire relance investissement communal* »
- Lotissement « Village du Moulin »
- Eglise :
 - devis
 - demande de subvention auprès de la Région « *édifices religieux non protégés* »
- Voirie
- Pacte de gouvernance
- Compte-rendu des différentes réunions
- Proposition de TDF
- Médiation Préalable Obligatoire (MPO) : avenant à la convention
- Concession cimetière
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, NAULET Jean-Pierre, VASSEAUD Céline.

Absents excusés : MIMAULT Claire, QUELEN Joël, ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : ROYER Stéphanie

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – AMÉNAGEMENT D’UN CABINET MÉDICAL ET CONSTRUCTION DE 2 COMMERCES :

• ATTRIBUTION DES LOTS

Lors de la réunion du 15 janvier dernier, il a été signalé que le lot 6 (ravalement de façade) n’avait pas été répondu. Après la relance de l’architecte, une seule entreprise a répondu : l’entreprise RANTIERE pour un montant des travaux de 39 996,88€ HT. Monsieur le Maire donne la liste des entreprises retenues par l’architecte :

Lot n°1 Terrassement – aménagement extérieur	RINEAU - Maillezais	61 353,20€ HT
Lot n°2 Démolition – gros œuvre	RANTIERE - Sèvremont	217 968,56€ HT
Lot n°3 Charpente bois	LIGNE DE TRAVE - Saint Fulgent	45 026,34€ HT
Lot n°4 Couverture tuiles – zinguerie	GALLO - Saint Pierre du Chemin	53 445,66€ HT
Lot n°5 Couverture – étanchéité	BATITECH - Cholet	8 065,04€ HT
Lot n°6 Ravalement	RANTIERE - Sèvremont	39 996,88€ HT
Lot n°7 Menuiseries extérieures aluminium	COUDRONNIERE - Mervent	78 063,29€ HT
Lot n°8 Menuiseries intérieures bois	COUDRONNIERE – Mervent	39 617,88€ HT
Lot n°9 Cloisonnement – plafonds – isolation	BROSSET – Fougéré	69 230,18€ HT
Lot n°10 Revêtement carrelage – faïence	CARON	28 661,30€ HT
Lot n°11 Revêtement de sols souples	ABC REVETEMENTS	6 053,51€ HT
Lot n°12 Peinture – nettoyage	VEQUAUD – Nalliers	19 211,50€ HT
Lot n°13 Plomberie	CHAUFFEO – Loge Fougereuse	46 069,02€ HT
Lot n°14 Electricité	COMELEC – Longèves	47 613,30€ HT

Le montant total des travaux avait été estimé à 757 000€ ; après l’analyse des offres des entreprises, le montant de base s’élève à 760 375,66€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose de valider les offres des entreprises retenues.

• DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE : « PAYS DE LA LOIRE RELANCE INVESTISSEMENT COMMUNAL »

Monsieur le Maire précise que la commune peut prétendre à différentes subventions : l’aide du Fond Régional de Développement des Communes (FRDC) est estimée à 50 000€ pour les commerces ; pour le cabinet médical, la commune pourrait percevoir une aide dans le cadre du plan de relance investissement communal (PdIRIC) d’un montant de 75 000€. Les élus décident de solliciter la Région pour le versement de cette subvention.

Monsieur le Maire informe qu’une réunion avec l’architecte et les entreprises retenues va prochainement avoir lieu pour la signature des marchés. Le début des travaux est prévu avant l’été.

2 – LOTISSEMENT « VILLAGE DU MOULIN »

Monsieur le Maire informe du coût global de la viabilisation qui s'élève à 434 000€ (topographie, permis d'aménager, loi sur l'eau, viabilisation des parcelles, maîtrise d'œuvre, Vendée Eau, fibre, SyDEV). Après discussion sur la trésorerie de ce projet, il est envisagé de recourir à l'emprunt à hauteur de 500 000€. Monsieur le Maire évoque différents aspects techniques relevés lors de la dernière réunion de chantier : les employés communaux ont posé les futures haies pour délimiter les espaces verts, les travaux pourraient être ralentis par la météo et les congés des entreprises, les matériaux des fouilles vont être réutilisés pour la voirie, le surplus de terre sera déversé sur le terrain communal situé derrière le Village, le réseau pluvial est installé, le curage et la création d'un fossé au niveau du bassin d'orage pour un coût de 2 560€ HT.

3 – EGLISE

- **DEVIS**

Une rencontre a eu lieu entre Monsieur le Maire, des élus et l'entreprise METAY car les travaux de toute la toiture n'avaient pas été estimés.

- **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION « ÉDIFICES RELIGIEUX NON PROTÉGÉS »**

Suite à ce rendez-vous, des élus ont rencontré des responsables du CAUE pour connaître les potentielles aides financières : la Région pourrait subventionner ce projet à hauteur de 9 000€ minimum ; deux autres aides départementales à hauteur de 30% permettraient des travaux supplémentaires sur la façade pour un coût total de 18 530,77€ HT (soit 22 236,92€ TTC). Les élus valident la demande de subvention auprès de la Région dans le cadre des édifices religieux non classés.

4 – VOIRIE

Monsieur le Maire informe que les chicanes sur Route du Lac vont prochainement être posées pour essai. Selon les retours des riverains, la pose des chicanes sera définitive. M. SABOURAUD ajoute que deux devis sont en cours. Monsieur le Maire informe que le Département envisage des travaux de réfection sur Route du Lac (pose de 6 cm d'enrobé – du Traitement Désiré Frisque au chemin allant à la carrière). Des élus s'entretiendront avec un responsable de l'ARD le mardi 23 février afin de finaliser les derniers détails de ces travaux. Les élus espèrent la pose des chicanes et la création du parking en face du restaurant les 3 Cocottes avant la réfection de la route par le Département. Dans le même temps, la commune devra supporter la réparation de la voirie au niveau de la Maison du Rideau.

La pose des chicanes est prévue et attendue pour le mois de Juin (après que le raccordement électrique au coffret du Village du Moulin soit réalisé). La commune pourrait prétendre à une subvention du Département pour des travaux de voirie et/ou trottoirs, à hauteur de 23 000€. La commission voirie se réunira le jeudi 18 mars à 10h30 pour faire l'inventaire des différents travaux à réaliser.

M. BONNEAU demande à ce que l'excès de gravillons sur la Rue de la Vallée soit retiré. M. SABOURAUD répond que la société EIFFAGE doit intervenir pour effacer des défauts.

5 – PACTE DE GOUVERNANCE

Le Pacte de gouvernance de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée est avant tout l'expression politique du projet de construction d'une « Communauté sur mesure », qui lie la Communauté et ses communes membres. A ce titre, il traduit l'affirmation d'une triple ambition :

- **Repenser le lien entre communes et communauté.**
- **Tendre vers un meilleur partage des rôles entre tous les élus locaux du territoire**
- **Maintenir et renforcer les services de proximité, les identités et les spécificités territoriales.**

Monsieur le Maire ajoute qu'une réunion entre les Maires et adjoints des communes de Foussais-Payré, Vouvant et Bourneau se tiendra le vendredi 26 février, à 20h30 à Bourneau afin de débattre sur un projet de pôles de proximité.

Le conseil municipal donne un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance.

6 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Tourisme :** M. SABOURAUD fait le bilan des réunions du jeudi 18 et mercredi 17 février avec Mme MENANTEAU Delphine pour le projet « balludiques » : une histoire agrémentée de scénettes débiterait au parc du château avec des énigmes auxquels devront répondre les marcheurs sur un parcours de 1h / 1h30. Le projet pourrait être mis en place en juin. M. SABOURAUD remercie Mme ROYER pour son travail de recherches qui a permis de concrétiser ce projet. Le budget total pour le développement touristique, entièrement financé par la Communauté de Communes, s'élève à 120 000€.

M. SABOURAUD rapporte le bilan de la réunion du jeudi 18 février présentant le rapport d'étude fait en 2019. Lors de cette réunion, la Communauté de Communes a interrogé les élus des autres communes présents sur un projet de Mervent. Il est ressorti que le point baignade est le plus demandé, sur le site de l'ancienne carrière de la Joletière. D'autres projets ont été cités : randonnée audio sur Mervent, installation d'un point de vue en bois. M. SABOURAUD conclut en rappelant que malgré la crise sanitaire, le montant de la taxe de séjour est quasi stable ; Mervent étant le 2^{ème} plus gros « rapporteur » de la taxe de séjour après Fontenay. Monsieur le Maire relate sa rencontre avec l'office de tourisme de Niort qui souhaiterait ajouter Mervent sur leur brochure touristique. Le tourisme étant de la compétence de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire a du mal à se positionner sur cette proposition.

- **Ecole :** Mme PASCAULT-BRICAUD annonce que le contrat de Mme FORGEARD Laura s'arrête ce jour après l'école. Mme GOURSAUD Jennyfer reprendra ses fonctions après les vacances d'hiver.

- **Relais Assistante Maternelle Itinérant (RAMI) :** Mme PASCAULT-BRICAUD informe le projet du RAMI : des assistantes(e)s maternel(le)s viendraient, à compter d'avril, une fois par mois dans la salle de motricité de l'école avec les enfants gardés, soit 32 personnes. La commune mettrait à disposition la salle, les jeux et jouets ainsi que les commodités. Une rencontre est prévue le 12 mars avec la Directrice et la responsable du

RAMI pour voir les détails : choix des jeux, organisation du nettoyage des jeux, de la salle et toilettes.

Mme PASCAULT-BRICAUD précise que la commune a acheté un sonomètre qui sera installé à la cantine scolaire, afin de pallier le problème du bruit. Coût du sonomètre : 84.50€ hors frais de livraison.

La commande des nouvelles assiettes pour les maternelles a été réceptionnée.

Le cahier des charges pour le lancement d'un nouveau prestataire pour le restaurant scolaire est en cours d'élaboration.

La relance de l'école numérique est active. L'école Maro-Vidua est bien équipée en matériel informatique. Dans l'immédiat, elle n'est pas éligible à ce dispositif.

Monsieur le Maire fait part de la demande de remboursement d'achat de livres par la Coopérative Scolaire. Les élus acceptent le remboursement de la facture pour un montant de 63,65€, à la Coopérative Scolaire.

7 – PROPOSITION DE TDF

Comme cité lors de la dernière réunion de conseil, la société TDF a contacté Monsieur le Maire pour évoquer l'achat de la parcelle sur laquelle se trouve l'antenne téléphonique. Le conseil municipal décide de proposer une offre à 40 000€ à TDF. Une réponse est, à ce jour, attendue.

La société SNEF a relancé la commune pour l'implantation d'un autre mât pour Orange au niveau de la Maisonnette, à la limite du Nay. Monsieur le Maire va fixer un rendez-vous avec un commercial.

8 – MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO) : AVENANT À LA CONVENTION

La loi de modernisation de la justice (datant du 18 novembre 2016 et le décret n° 2018-101 du 16 février 2018) permet aux agents territoriaux de recourir, dans le cadre d'une expérimentation et en amont d'un recours contentieux, à la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) à l'encontre de certaines décisions défavorables les concernant. Le Centre de Gestion de la Vendée participe à cette expérimentation et ce depuis le 1^{er} avril 2018. Mervent s'est engagé dans cette démarche par le biais d'une convention. Le conseil municipal donne son accord à la signature de l'avenant pour un an.

9 – CONCESSION CIMETIÈRE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Mme RIGAUDEAU Sandrine a pris une concession funéraire dans le cimetière de la commune pour la sépulture de sa fille Sarah décédée le 3 février dernier, à l'âge de 14 ans. Mme RIGAUDEAU a opté pour une concession temporaire de 50 ans.

Au vu des circonstances, Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune prenne à sa charge les 30 premières années au tarif d'une concession trentenaire, et laisse à la charge de Mme RIGAUDEAU la différence. Après en avoir délibéré, par un vote à main levée, 11 « Pour » et 1 abstention, le conseil approuve cette proposition.

Au sujet du columbarium, le rajout de cavurnes et la nécessité de refaire une seconde couronne ont été abordés. Les membres de la commission dédiée se réuniront afin de trouver

une solution pour cet agrandissement. L'idée d'un cimetière « dit naturel » a été avancée. Monsieur le Maire voudrait un travail sur la reprise des anciennes tombes. La gestion des tombes par un logiciel approprié au stockage des données a été évoqué.

10 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Cadeau pour les agents :** Pour offrir un cadeau pour les agents, dans le cadre d'un départ à la retraite, une naissance, un décès ou pour la fin d'année, les élus doivent en délibérer. Les élus acceptent la signature de cette délibération pour les cadeaux des agents, par Monsieur le Maire
- **Vente de bois communal :** Les arbres au niveau du lotissement des Bouronnières étant abattus, le conseil municipal décide de mettre le bois en vente au prix de 5€ le mètre cube.
- **Salle du conseil municipal :** Monsieur le Maire fait remarquer le rafraichissement de la salle par les employés communaux. M. BONNEAU fait savoir qu'un devis pour le sol sera présenté à la prochaine réunion de conseil, ainsi que pour la pose et l'achat d'un rétroprojecteur. Le changement de mobilier (tables + chaises) est également à l'étude.
- **Élections départementales et régionales :** Les dates des élections sont fixées au 13 et 20 juin, sous réserve de modifications gouvernementales.
- **Assemblée générale de la Pétanque :** M. BONNEAU, ayant participé à l'AG, fait le bilan de cette réunion. L'association souhaiterait disposer d'un local pour entreposer son matériel (ordinateur, matériel divers, ...). Après en avoir délibéré, les élus ont refusé cette demande au motif de l'absence de salle appropriée, et de la responsabilité de la collectivité.
- **Troupe de théâtre :** M. LARGETEAU a fait part de son souhait de créer une troupe de théâtre sur Mervent (l'élue étant actuellement comédien dans une troupe de Foussais). Il lance un appel aux volontaires ; les élus l'encouragent fortement à poursuivre son projet.
- **Camping-Cars :** Monsieur le Maire fait savoir que les permanences débuteront le 10 avril ; le calendrier sera fixé lors de la prochaine réunion de conseil.
- **Commission Environnement et Patrimoine :** La commission va se réunir le samedi 27 février à 9h30 pour évaluer les travaux au niveau des remparts. Les élus intéressés par cette visite sont les bienvenus.

La séance est levée à 0h00.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 19 Mars, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël

TOUTAIN Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

NAULET Jean-Pierre

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline